

# Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	72	689	570	323	77
		Bacheliers technologiques toutes séries	58	392	249	249	55

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	547	459	268	66	85,7 %
			Masculin	142	111	55	11	14,3 %
			<b>Total</b>	<b>689</b>	<b>570</b>	<b>323</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	330	215	215	53	96,4 %
			Masculin	62	34	34	2	3,6 %
			<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>249</b>	<b>249</b>	<b>55</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	1	0	0	0 %
				Sans mention	199	112	22	10	14,3 %
				AB	268	254	134	29	41,4 %
				B	156	155	134	26	37,1 %
				TB	21	20	20	5	7,1 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>655</b>	<b>545</b>	<b>313</b>	<b>70</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	7	3	0	0	0 %
				AB	11	9	4	2	33,3 %
				B	5	5	3	2	33,3 %
				TB	2	2	2	2	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				AB	1	1	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	166	53	53	15	27,3 %
				AB	144	121	121	27	49,1 %
				B	69	68	68	13	23,6 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>249</b>	<b>249</b>	<b>55</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	532	452	271	66	85,7 %
			En réorientation	128	97	44	9	11,7 %
			Non scolarisés	20	15	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	2	0	0	0 %
			Autres	5	4	3	2	2,6 %
			<b>Total</b>	<b>689</b>	<b>570</b>	<b>323</b>	<b>77</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	338	221	221	45	81,8 %
			En réorientation	35	18	18	7	12,7 %
			Non scolarisés	17	9	9	3	5,5 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>249</b>	<b>249</b>	<b>55</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	290	239	135	29
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	63	53	32	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	49	40	22	7

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	47	39	26	7	
			Autres doublettes	188	165	95	21	
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	148	93	93	19	
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	123	82	82	18	
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	82	55	55	13	
			Autres doublettes	27	17	17	5	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	45,5 %	44,6 %	43,5 %	41,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,9 %	9,9 %	10,3 %	8,6 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	7,7 %	7,5 %	7,1 %	10 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,4 %	7,3 %	8,4 %	10 %
		Autres doublettes	29,5 %	30,8 %	30,6 %	30 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
I.U.T. de Colmar - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (8118)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	38,9 %	37,7 %	37,7 %	34,5 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	32,4 %	33,2 %	33,2 %	32,7 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	21,6 %	22,3 %	22,3 %	23,6 %
		Autres doublettes	7,1 %	6,9 %	6,9 %	9,1 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les notes et moyennes de 1ère et Terminale (épreuve anticipée de français et certaines matières)	Les bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les appréciations des enseignants sur les bulletins des classes de première et terminale	Les bulletins - L'avis du conseil de classe - La fiche Avenir	Important
Savoir-être	Le comportement et l'attitude du candidat (capacité à fournir des efforts, concentration en classe...)	Les bulletins - La fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation à intégrer la formation, la connaissance du B.U.T. CJ, la cohérence du projet	La lettre de motivation - Les réponses au questionnaire Carrières juridiques 2024	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'implication dans les activités extrascolaires et différents types d'engagement	Rubrique Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

### Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

### Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

A partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, un traitement algorithmique permettant de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures, mais aussi sur une appréciation plus qualitative des candidatures prenant en considération les observations dans les bulletins scolaires pour les classes de 1ère et de terminale, les activités et centres d'intérêt, la lettre de motivation, la fiche Avenir et les réponses formulées aux quatre questions posées dans le formulaire.

La commission a examiné des dossiers de qualité variable, comme les sessions précédentes.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir de bons résultats dans les matières fondamentales, mais aussi de bonnes remarques par rapport à l'assiduité et au comportement, permet d'optimiser les chances d'être bien classé(e) et surtout de réussir en B.U.T.

La lettre de motivation doit être personnalisée et structurée en paragraphes. Elle doit démontrer une bonne connaissance de la formation, de ses spécificités, parcours et débouchés. Le candidat doit mettre en évidence son projet professionnel et indiquer en quoi la formation en B.U.T. CJ peut lui être utile.

Le candidat doit veiller à ne pas tomber dans le piège de lettres de motivation stéréotypées ou qui ne consisteraient qu'en un copier-coller de modèles trouvés sur Internet. De même, les lettres générées par des outils IA sont aisément détectables. Ces lettres non adaptées amènent très souvent à une mauvaise appréciation du dossier par la commission d'examen.

Concernant le formulaire, des réponses particulièrement soignées et argumentées sont attendues.

**Signature :**

Doriane Drouhin,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Colmar